

L'échec du lac Meech devait être l'une de ces étapes et c'est pourquoi, malgré ses imperfections, j'ai personnellement endossé ce projet avec enthousiasme, confiance et fierté. Je demeure persuadé que son rejet est une erreur grave et je souhaite ardemment que ses conséquences ne soient pas irréparables.

Je crois que le Canada, s'il veut assumer ses responsabilités de leadership comme nation respectée, doit donner l'exemple d'un pays plus compréhensif vis-à-vis ses propres minorités. La promotion du respect, de la bienveillance, de la compréhension est autant une affaire de cœur qu'une affaire de raison. L'après-Meech exige une remise en question de l'ensemble de notre constitution et non pas seulement un rapiécage incohérent et souvent incompréhensif dont l'interprétation peut varier d'un expert à l'autre. Je sou mets humblement que le temps est peut-être venu de créer une commission de type royal dont le mandat serait de rédiger une nouvelle constitution, adaptée aux besoins du Canada moderne. Le mandat pourrait être de cinq ans, temps nécessaire pour un repos indispensable, pour permettre une vaste enquête avec des témoins de partout, de chaque province et pour produire un document réaliste et acceptable par l'ensemble de toutes les populations canadiennes.

L'essentiel pour le moment est de mettre de côté tous nos préjugés, en particulier notre «partisanerie», pour tirer les leçons de Meech et reconstruire un pays extraordinaire avec une vision de collaboration et non pas d'affrontement. Cet avenir est possible, si nous acceptons que nos différences de langue et de culture puissent devenir un élément d'enrichissement collectif et distinctif.

Je termine en vous demandant, honorables sénateurs, de comprendre l'énorme déception des Québécois et des Québécoises, de travailler ardemment à la conciliation de nos différences, à souscrire aux généreuses et compréhensives aspirations historiques du Québec qui n'ont rien d'incompatibles avec celles, tout autant spécifiques, des autres provinces, des territoires et du Canada tout entier.

J'ai tenté, par ce discours, honorables sénateurs, de vous transmettre ma déception, mes émotions, mes convictions et, malgré tout, mon optimisme, merci.

L'honorable Gildas L. Molgat: Est-ce que le sénateur David permettrait une question?

Le sénateur David: Très bien, sénateur Molgat.

Le sénateur Molgat: Est-ce que j'ai bien compris qu'au début de son discours il a dit que deux provinces avaient rejeté l'Accord du lac Meech?

Le sénateur David: Je ne sais pas exactement si j'ai employé ces mots mais en tous les cas deux provinces le Manitoba et Terre-Neuve, n'avaient pas signé l'Accord.

Le sénateur Molgat: J'avais cru comprendre que vous aviez dit «rejeté». Certainement dans le cas de la province du Manitoba, cela n'a été le cas. La question n'a jamais été posée.

Le sénateur David: Effectivement pour cette expression, vous avez raison, sénateur Molgat. L'expression que j'aurais dû employer c'est le mot «ratifié», qu'ils n'ont pas «ratifié le document».

[Le sénateur David.]

• (1910)

[Traduction]

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, j'ai présenté initialement cette interpellation...

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, l'intervention du sénateur Olson va-t-elle clore le débat?

[Français]

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'avais l'impression que le sénateur David voulait commencer son intervention aujourd'hui mais je me demande s'il a terminé son intervention à ce stade?

Le sénateur David: Oui, sénateur Frith.

[Traduction]

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, il y en a d'autres qui veulent intervenir également. Puisque le débat est inscrit au nom du sénateur Olson, s'il prenait maintenant la parole, je crains que son intervention n'ait pour effet de clore le débat, mais je présume qu'il n'en est rien. Certains honorables sénateurs désirent intervenir ce soir et d'autres demain sur le même sujet, et plutôt que de me mettre à essayer d'ouvrir une autre avenue ou un autre canal, je pense que nous devrions en rester à cet article de l'ordre du jour.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je crois comprendre que j'ai cédé la parole au sénateur David sur la base de la discussion que nous avons eue plus tôt aujourd'hui; que mon tour viendra d'intervenir dans le débat qui se poursuivra après que je serai intervenu. J'ai l'intention de terminer ma participation pour le moment, mais d'autres honorables sénateurs peuvent prendre la parole après moi s'ils le désirent.

Le sénateur Frith: C'est très bien, pourvu qu'on s'entende. Sinon, la règle s'appliquera.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, comme je le disais tout à l'heure, j'ai brièvement amorcé le débat sur cette interpellation et j'en ai proposé l'ajournement afin que la question reste au *Feuilleton* parce que, comme je l'ai dit alors, je sentais très sincèrement une tentative de rejeter le blâme sur d'autres et de dégager de toute responsabilité ceux qui s'occupaient de faire approuver l'Accord du lac Meech, soit le gouvernement canadien, y compris le ministre qui siège ici.

Nous avons vu le premier ministre, le ministre d'État (Relations fédérales-provinciales) et d'autres essayer de faire porter la responsabilité de l'échec par d'autres. J'étais sûr que les membres du gouvernement feraient cette tentative, et c'est pourquoi j'ai ajourné le débat.

En ce moment, la tristesse l'emporte en moi sur tout autre sentiment. Regardons quelle est la situation autour de nous au Canada. Les relations fédérales-provinciales n'ont jamais été plus tendues. Le premier ministre du Québec, par exemple, affirme qu'il n'assistera plus jamais à une rencontre des premiers ministres. Le premier ministre du Canada affirme que, si le Québec n'assiste pas à la conférence, il n'y aura pas de conférence. Si ces hommes pensent vraiment ce qu'ils disent, le processus est terminé. Je suppose qu'il nous faudra attendre qu'ils soient remplacés pour avoir quelque tranquillité. Il